

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 13 mars 2012

CG12/2^{ème}/VIII-01

L'an deux mil douze, le 12 mars, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents : MM, Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésièrs, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR
L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT
DES COMMUNES RURALES**

—
Le Conseil Général soutient, par ses politiques, les travaux d'équipement des communes rurales dans le cadre :

- de l'assainissement collectif,
- de l'alimentation en eau potable.

I - CONTEXTE PARTENARIAL

A - Des demandes soutenues

Pour 2012, les montants des dossiers d'intention qui nous ont été adressés s'élèvent à 11,2 M € HT de travaux en assainissement et à 23,8 M € HT en eau potable.

Les demandes sont toujours très importantes, en particulier en matière d'alimentation en eau potable, puisqu'elles ont doublé depuis 2011, avec de nombreux projets d'aménagements d'usines de traitement.

Afin de continuer à soutenir les collectivités pour la réalisation de ces travaux, essentiels pour répondre aux objectifs de salubrité, de développement local ou de protection de l'environnement, je suis amené pour 2012 à vous présenter un programme d'intervention conséquent.

B - Le partenariat avec l'Agence de l'Eau

L'agence de l'eau est notre principal partenaire dans le financement des opérations d'eau potable et d'assainissement.

Elle gère deux types de programmations :

- des interventions relevant de ses crédits classiques,
- depuis 2007, le programme S.U.R. (Solidarité Urbain Rural) destiné à soutenir les collectivités rurales.

Pour en bénéficier, les opérations présentées par les maîtres d'ouvrages doivent respecter des critères d'éligibilité définis par cette structure. Les opérations prioritaires sont les projets de mise en conformité des stations d'épuration selon la Directive Européenne des Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) de 1991.

Cette enveloppe de crédits, extrêmement fluctuante d'un département à l'autre, est directement conditionnée à la capacité qu'ont les collectivités de la mobiliser et demande une grande réactivité.

II - TAUX GLOBAUX D'INTERVENTION

Afin, d'une part, de maintenir un **financement égalitaire** entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer la volonté politique du Conseil Général en la matière, je vous ai proposé, lors du Budget Primitif 1999, **de maintenir un taux global d'intervention**, y compris la participation de l'Agence de l'Eau (crédits traditionnels ou crédits SUR) :

- **en assainissement** :
 - . **48 %** pour le traitement,
 - . **45 %** pour les réseaux.
- **pour l'alimentation en eau potable** :
 - . **60 %** pour le traitement,
 - . **40 %** pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général et par l'Agence de l'Eau (au titre des crédits S.U.R.), dans le cadre de leurs politiques respectives, **peuvent** faire l'objet de déplafonnements.

Je vous rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires.

III - GESTION DES CREDITS S.U.R. : BILAN 2011 ET PROPOSITIONS POUR 2012

1 - Programmation 2011

Par courrier du 20 janvier 2011, l'Agence de l'Eau nous a fait savoir qu'elle avait choisi de modifier les conditions de mise en œuvre du programme Solidarité Urbain Rural à l'échelle du bassin Adour-Garonne en proposant une programmation bi-annuelle. Elle avait ainsi réservé **pour les années 2011 et 2012, une enveloppe globale de 2 200 000 €** de crédits disponibles pour soutenir les projets réalisés dans le département de Tarn-et-Garonne.

Pour mémoire, les crédits S.U.R. affectés au Tarn-et-Garonne ont été de 1 550 000 € en 2010 et 1 000 000 € en 2009.

Lors du Budget Primitif 2011, nous avons proposé une première liste d'opérations dont le financement pouvait être assuré par ces crédits S.U.R. pour un montant de subventions estimatif évalué à **1 686 618 €**.

Un bilan définitif de l'affectation de ces crédits, transmis par les services de l'Agence de l'Eau, vous est présenté ci-après.

En effet, en fonction de leur avancement insuffisant, certaines opérations initialement programmées en 2011, ont dû être reportées en 2012, d'autres au contraire ont pu être prises en compte sur l'exercice 2011 alors qu'elles n'étaient pas prévues.

Commentaires

Le Conseil Général oriente les dossiers vers un financement maximum à 45 % ou 48 % par les crédits S.U.R.

Certains dossiers peuvent prétendre à des crédits traditionnels de l'Agence de l'Eau. D'autres ne sont que partiellement éligibles.

La Commission Permanente, comme indiquée ci-dessus, est mandatée pour ajuster les aides du Conseil Général, opération par opération, une fois la participation de l'Agence de l'Eau connue.

Dans la mesure où les aides de l'Agence de l'Eau n'atteindraient pas les taux d'aides définis par notre politique, le Conseil Général peut être amené à inscrire les crédits complémentaires nécessaires sur certains dossiers.

BILAN DE L'AFFECTATION DES CRÉDITS S.U.R. 2011
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2011		Affectation des crédits SUR 2011 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
A - Dossiers programmés au B.P. 2011 par le Conseil Général retenus par l'Agence de l'Eau					
Commune d'Escazeaux	Station - Construction d'une station FPR de 145 EH	124 848	59 927	98 003	22 540
	Réseau - Construction d'un réseau de collecte des eaux usées dans le bourg	381 882	171 846	260 304	24 899
Commune de Lamothe-Capdeville	Station - Stockage des boues et accroissement capacités épuratoires à 680 EH	154 275	74 052	En attente du marché	En attente du marché
Commune de Montbartier	Réseau - Extension secteur Barriès RD 77 et Falbas Vigne Grande	500 000	225 000	390 000	39 000
Commune de Varen	Station - Construction d'une station de 120 EH pour le bourg d'Arnac	136 800	65 664	84 825	19 510
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement, r le bourg d'Arnac	349 700	157 365	300 000	30 000
SIEEUR de Grisolles	Réseau - Extension à Grisolles sur le coteau (rue Caval et rue Lacoste)	350 000	157 500	350 000	35 000
SIEA de Montpezat - Puylaroque	Station - Accroissement des capacités épuratoires de la station de Montpezat-de-Quercy à 1 000 EH	459 310	220 468	504 480	157 568
SIEA de Nord Séoune	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement à 120 EH de la station de Valeilles	32 500	15 600	90 563	29 885
SIEA de Nord Séoune	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement à 100 EH de la station de Saint-Amans du Pech	50 000	24 000	110 400	36 432
Sous Total		2 593 315	1 171 422	2 188 575	394 834
B - Dossiers supplémentaires retenus en 2011 par l'Agence de l'Eau					
Syndicat Départemental des Déchets - CCTVA	Unité de traitement des matières de vidange à Nègrepelisse	BP 2012	BP 2012	1 950 000	448 500
Commune de Lafrançaise	Mise aux normes de la station d'épuration	BP 2012	BP 2012	639 941	211 180
Sous Total		---	---	2 589 941	659 680
Assainissement des agglomérations TOTAL Programme SUR 2011		2 593 315	1 171 422	4 778 516	1 054 514

AFFECTATION DES CRÉDITS S.U.R. 2011
ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2011		Affectation des crédits SUR 2011 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
Dossiers programmés au BP 2011					
S.E. de la Région de Beaumont de Lomagne	Réseau - Renouvellement du réservoir d'Esparsac au hameau de Haumont	150 000	60 000	150 000	60 000
S.E. de Cazes Mondenard	Réseau - 2 ^{ème} tranche de renouvellement du refoulement de la station de Ladoux jusqu'au réservoir de Sauveterre	137 070	54 828	153 390	61 355
S.E. de Garganvillar	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement de Saint-Aignan à Castelmayran	200 000	80 000	200 000	80 000
S.E. de Ginals Castanet	Réseau à Ginals et Castanet - 1 ^{ère} tranche de renouvellement du hameau de Pech de Castanet vers Pech Gary et de Rigal jusqu'au réservoir de Testas	178 506	71 402	178 507	71 402
S.E. de la Région de Grisolles	Réseau - Renouvellement sur la RD3 du centre d'Aucamville vers Savenès	185 000	74 000	198 070	79 228
S.E. de Lavit de Lomagne	Réseau à Lavit de Lomagne - Renouvellement et renforcement dans le bourg, place de la Halle	95 000	38 000	100 000	40 000
	Réseau à Lachapelle - Renforcement du réservoir de Lachapelle depuis le village de Montgaillard	74 000	29 600	74 000	29 600
S.E. de la Région de Maubec	Réseau - Renouvellement du réservoir de Maubec jusqu'au hameau Maillard	148 000	59 200	148 000	59 200
S.E. de Nord Séoune	Réseau à Roquecor, Saint-Amans du Pech, Saint- Beauzeil -Amélioration du réseau (surpresseurs, débitmètres, régulateurs de pression)	120 415	48 166	39 119	15 647
ALIMENTATION EN EAU POTABLE Consommation des crédits S.U.R. 2011		1 287 991	515 196	1 241 086	496 432

Au total, **1 550 946 €** des crédits S.U.R. ont été consommés en Tarn-et-Garonne pour des opérations d'assainissement et d'eau potable sur l'enveloppe 2011.

2 - Programme SUR 2012

L'Agence de l'Eau nous a fait savoir, au regard des crédits consommés en 2011 et des projets identifiés, qu'une enveloppe supplémentaire de 2,2 millions d'euros serait disponible en 2012 pour soutenir les projets de travaux d'eau potable et d'assainissement de Tarn-et-Garonne. Au total ce sont **3,7** millions d'euros de crédits S.U.R. qui pourraient être affectés à notre département sur le programme 2011-2012.

La liste des opérations proposées au programme S.U.R. pour 2012 tient compte de ces crédits supplémentaires disponibles. Afin qu'elle soit la plus pertinente possible, je vous propose, comme les années précédentes :

- de retenir les dossiers les plus urgents,
- de délibérer sur un montant d'opérations relativement important, supérieur aux prévisions d'aide de l'Agence de l'Eau. En effet, comme nous l'avons vu sur les précédents programmes, seule une partie des opérations retenues est finalement engagée rapidement. D'autre part, l'Agence de l'Eau est amenée à compléter le financement de certaines opérations à partir de ses crédits classiques ce qui réduit directement la consommation des crédits S.U.R.

Les dossiers seront pris en compte avec leurs coûts de travaux définitifs, suite aux résultats de consultation des entreprises et ce, jusqu'à épuisement des crédits disponibles. Un bilan de leur utilisation vous sera présenté, à l'occasion d'une prochaine session.

A noter que l'Agence de l'Eau change de programme d'action en fin d'année 2012. Ainsi, contrairement aux années précédentes, les financements prévisionnels SUR non consommés à l'automne 2012, seront redéployés au bénéfice d'autres départements du bassin Adour-Garonne.

IV - ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

Depuis 1986, environ **99 M € HT** de travaux ont pu être exécutés dans le cadre des divers programmes approuvés par notre Assemblée.

A - Critères d'intervention

Les bénéficiaires de ces aides sont les communes rurales ou leur regroupement.

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 35 % pour les travaux de construction, d'extension ou de mise en séparatif du réseau de collecte,

- 38 % pour les travaux relatifs à la construction d'ouvrages de traitement ou travaux entrepris pour un accroissement de la capacité ou de performance de l'installation.

Programme complémentaire

- 10 % accordés facultativement en complément des subventions principales.

B - Programme 2012

Comme je vous l'indiquais en préambule, le programme d'assainissement que je vous propose d'approuver reste conséquent cette année. Il se décompose ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe I) composé de 31 opérations dont 9 qui, compte-tenu de leur montant, peuvent prétendre à des subventions en annuités.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe II) composé de 10 opérations, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - Une liste de 24 opérations éligibles aux crédits S.U.R. (en annexe III) gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

A noter que certains programmes de travaux étaient déjà inscrits sur cette liste indicative proposée lors du BP 2011, mais du fait du retard pris dans leur mise en œuvre ils n'ont pas reçu de financement en 2011. Ils se retrouvent à nouveau sur cette liste en 2012.

Pour 2012, 3 projets de travaux sont inscrits en programme d'attente. Ils seront étudiés de façon prioritaire lors de l'examen du budget primitif 2013 et peuvent faire l'objet d'une autorisation de démarrage anticipé des travaux si nécessaire.

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose pour 2012 :

- d'approuver le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de **1 025 757 € en annuités et de 617 300 € en capital**, soit un total d'aides de **1 643 057 €**, correspondant à un programme de travaux de **6 614 444 € HT**,

- d'adopter le programme **tel** que défini en annexe II relatif à la **participation complémentaire en capital de 41 518 €** correspondant à un programme de travaux de **415 200 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2012, gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élèverait à **3 450 555 €** correspondant à un programme de travaux de **8 542 918 € HT**,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau présenté.

V - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Cette politique, initiée en 1950, a permis la prise en compte d'environ **103 M € HT** de travaux depuis 1986.

A - Rappel des critères d'intervention

Les bénéficiaires sont les communes rurales ou les syndicats intercommunaux, ou bien les communes urbaines pour leur partie rurale.

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 40 % pour les travaux d'adduction relatifs à la qualité, à la quantité et à la modification de la ressource.

- 20 % pour les travaux de distribution : interconnexion, déplacement ou création de réseau. Les travaux relatifs aux renouvellements ou aux renforcements des réseaux ne sont subventionnés que dans la mesure où ils sont justifiés par une augmentation de 50 % ou plus du volume facturé ou par l'âge trentenaire de la portion concernée (pièce justificative précise en attestant).

Programme complémentaire

- 20 % accordés facultativement (voir descriptif ci-dessus) corrélativement aux subventions principales.

B - Programmation 2012

Les dossiers retenus se répartissent ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe V) sur lequel 21 opérations ont été prises en compte. Parmi celles-ci, 10 bénéficieront de subventions versées en annuités, compte-tenu de leur montant élevé.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe VI) composé de 11 opérations, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - Une proposition aux crédits S.U.R. 2011 (en annexe VII) d'une liste de 3 opérations éligibles, gérées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Pour 2012, je vous propose d'inscrire 6 dossiers en programme d'attente (en annexe VIII) qui seront étudiés de façon prioritaire lors de l'examen du Budget Primitif 2013.

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose pour 2012 :

- d'adopter le programme principal tel que défini en annexe V relatif à une participation de **5 537 288 €** en annuités et **289 513 €** en capital, soit un total d'aides de **5 826 801 €**, correspondant à un volume de travaux de **14 986 803 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe VI relatif à la participation complémentaire en capital du Conseil Général de **289 513 €** correspondant à un programme de travaux de **1 447 582 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2012 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII, pour un montant de subventions qui s'élèverait à **2 216 145 €**, correspondant à un programme de travaux de **11 092 417 € HT**,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission environnement et aménagement rural,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Contexte partenarial

- Prend acte que pour bénéficier du programme S.U.R., les opérations présentées par les maîtres d'ouvrages doivent respecter des critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'eau : les opérations prioritaires sont les projets de mise en conformité des stations d'épuration selon la Directive Européenne des Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) de 1991 ;

Taux globaux d'intervention

- Rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires ;

Gestion des crédits S.U.R. : bilan 2011 et propositions pour 2012

- Prend acte du bilan d'affectation des crédits S.U.R. 2011, soit un total de 1 550 946 € consommés pour des opérations d'assainissement et d'eau potable ;
- Précise qu'en fonction de l'avancement insuffisant, certaines opérations initialement programmées en 2011, ont dû être reportées en 2012, d'autres au contraire ont pu être prises en compte sur l'exercice 2011 alors qu'elles n'étaient pas prévues ;
- Prend acte que l'Agence de l'eau proposera une enveloppe supplémentaire de 2,2 millions d'euros en 2012 pour soutenir les projets de travaux d'eau potable et d'assainissement de Tarn-et-Garonne, soit 3,7 millions d'euros de crédits S.U.R. qui seront affectés à notre département sur le programme 2011-2012 ;
- Précise également que les dossiers seront pris en compte avec leurs coûts de travaux définitifs, suite aux résultats de consultation des entreprises et ce, jusqu'à épuisement des crédits disponibles. Un bilan de leur utilisation sera présenté, à l'occasion d'une prochaine session ;

Assainissement des agglomérations

- Approuve le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de 1 025 757 € en annuités et de 617 300 € en capital, soit un total d'aides de 1 643 057 €, correspondant à un programme de travaux de 6 614 444 € HT ;
- Adopte le programme tel que défini en annexe II relatif à la participation complémentaire en capital de 41 518 € correspondant à un programme de travaux de 415 200 € HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2012, gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élèverait à 3 450 555 €, correspondant à un programme de travaux de 8 542 918 € HT ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau récapitulatif ci-annexé ;

Alimentation en eau potable

- Adopte le programme principal tel que défini en annexe V relatif à une participation de 5 537 288 € en annuités et 289 513 € en capital, soit un total d'aides de 5 826 801 €, correspondant à un volume de travaux de 14 986 803 € HT ;
- Adopte le programme tel que défini en annexe VI relatif à la participation complémentaire en capital du Conseil Général de 289 513 € correspondant à un programme de travaux de 1 447 582 € HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2012 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII, pour un montant de subventions qui s'élèverait à 2 216 145 €, correspondant à un programme de travaux de 11 092 417 € HT ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau récapitulatif ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

RECAPITULATIF

CG12/2^{ème}/VIII-01recap

ARTICLE FONCTION	LIBELLE	AUTORISATION DE PROGRAMME		ECHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT		
		antérieure non couverte par C.P.	2012 à approuver	2012	2013	2014
204142 61	Assainissement des agglomérations	621 445 €	617 300 €	298 548 € 157 300 € ----- 455 848 €	257 702 € 300 000 €	65 195 € 160 000 €
204142 61	Alimentation en eau potable	377 650 €	289 513 €	207 246 € 89 513 € ----- 296 759 €	170 404 € 130 000 €	70 000 €
204142 61	Assainissement complémentaire en capital	115 627 €	41 518 €	56 000 € 21 518 € ----- 77 518 €	39 627 € 20 000 €	20 000 €
204142 61	A.E.P. Complémentaire en capital	321 930 €	289 513 €	205 904 € 89 513 € ----- 295 417 €	106 026 € 130 000 €	10 000 € 70 000 €

Le Président,

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT
DES COMMUNES RURALES**

CG12/2^{ème}/VIII-01ann1

A N N E X E I

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME PRINCIPAL

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune d'Aucamville	Réseau - Extension secteurs Sigalères, Biauguette, chemin des Parrages	115 325	35 %	40 364
Commune de Comberouger	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 350 EH	300 277	14,98 %	44 975
Commune de Corbarieu	Réseau - Réfection du réseau unitaire rue du 8 Mai	45 058	35 %	15 770
Commune de Durfort-Lacapelette	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 150 EH	37 567	14,88 %	5 591
Commune d'Escazeaux	Réseau - Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg	260 304	9,35 %	24 337
Commune de Lamagistère	Réseau - Raccordement du Hameau de Roudès à la station d'épuration communale	145 550	27,70 %	40 326
Commune de Léojac-Bellegarde	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et implantation d'un étage de filtres plantés de roseaux pour accroître la capacité de traitement à 600 EH	262 531	11,20 %	29 403
Commune de Marsac	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 80 EH	119 303	2,67 %	3 186
Commune de Mirabel	Station - Accroissement des capacités de traitement à 300 EH par l'implantation d'un étage de filtres plantés de roseaux	220 665	16,26 %	35 871
Commune de Monclar-de-Quercy	Réseau - Extension quartier Pôle commercial, impasse Galinier et Bretelle basse	56 801	35 %	19 880
Commune de Monclar-de-Quercy	Réseau - Mise en séparatif du réseau dans le bourg	31 000	35 %	10 850
Commune de Nohic	Réseau - Extension rue de la Fontaine	14 000	35 %	4 900
Commune de Pommevic	Station - Accroissement des capacités épuratoires de la station d'épuration à 600 EH filtres plantés de roseaux	387 637	25,73 %	99 728
Commune de Saint-Antonin-Noble-Val	Réseau - Extension en Zone d'activité de Fontales	2 346	35 %	821

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
Commune de Saint-Nauphary	Réseau - Raccordement impasse et parking des Ayères, face impasse Saint-Laurent (entrée du stade)	8 380	35 %	2 933
Commune de Saint-Nauphary	Réseau - Extension chemin de Capélianos	245 000	19 %	46 550
Commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave	Réseau - Réhabilitation du réseau de transfert des aux usées vers la station d'épuration	56 094	35 %	19 633
Commune de Varen	. Station - Construction d'une station d'épuration de 65 EH	136 800	18,23 %	24 948
	. Réseau - Mise en place du réseau d'assainissement collectif dans le bourg	415 700	19,74 %	82 065
		552 500		107 013
Commune de Villebrumier	Réseau Extension secteur de Lebrette	39 445	35 %	13 806
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension à Albias (RD 65 et ZA) - Tranche 2009	46 751	35 %	16 363
S.I.E.E.U.R. de Grisolles	Réseau - Extension sur le coteau à Grisolles (rue Caval et rue Lacoste)	350 000	10 %	35 000
Assainissement des agglomérations Subventions principales en capital - Total 2012		3 296 534	---	617 300
2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités				
Commune de Bourret	. Station - Dégrilleur automatique	32 200	48 %	15 456
	. Réseau - Extension secteurs de Coste Del Segue, La Claquette, de la Ville, rue de la Tessonne	366 800	45 %	165 060
		399 000		180 516
Commune de Castelferrus	. Station - Construction d'une nouvelle station Filtres plantés de roseaux de 550 EH	370 534	32,61 %	120 856
	. Réseau - Canalisations de transfert depuis les 2 stations Est et Ouest	153 076		0
		523 610		120 856
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extensions			
	. Chemin vieux à Albias	297 300	45 %	133 785
	. Moulin d'Albias	8 500	45 %	3 825
	. Château et Moulin de Nègrepelisse	48 500	45 %	21 825
	. Zone artisanale du Taluchet à Nègrepelisse	91 000	45 %	40 950
	445 300	45 %	200 385	
Syndicat Départemental des Déchêts	Matières de vidange - Construction d'une unité de traitement des matières de vidange à Nègrepelisse	1 950 000	26,87 %	524 000
Assainissement des agglomérations Subventions en annuités - Total 2012		3 317 910	---	1 025 757
Assainissement des agglomérations Subventions principales en capital et en annuités - Total 2012		6 614 444	---	1 643 057

(*) Les taux de subvention sont arrondis pour les besoins du calcul. L'engagement du Conseil Général porte sur le montant maximal d'aide indiqué.

Le Président,

ANNEXE II

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune d'Aucamville	Réseau - Extension secteurs Sigalères, Biaugette, chemin des Parrages	115 325	10 %	11 532
Commune de Corbarieu	Réseau - Réfection du réseau unitaire rue du 8 Mai	45 058	10 %	4 506
Commune de Monclar-de-Quercy	Réseau - Extension quartier Pôle commercial, impasse Galinier et Bretelle basse	56 801	10 %	5 680
Commune de Monclar-de-Quercy	Réseau - Mise en séparatif du réseau dans le bourg	31 000	10 %	3 100
Commune de Nohic	Réseau - Extension rue de la Fontaine	14 000	10 %	1 400
Commune de Saint-Antonin-Noble-Val	Réseau - Extension en Zone d'activité de Fontales	2 346	10 %	234
Commune de Saint-Nauphary	Réseau - Raccordement impasse et parking des Ayères, face impasse Saint-Laurent (entrée du stade)	8 380	10 %	838
Commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave	Réseau - Réhabilitation du réseau de transfert des aux usées vers la station d'épuration	56 094	10 %	5 609
Commune de Villebrumier	Réseau Extension secteur de Lebrette	39 445	10 %	3 944
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension à Albias (RD 65 et ZA) - Tranche 2009	46 751	10 %	4 675
Assainissement des agglomérations Subventions complémentaires en capital - Total 2012		415 200	---	41 518

Le Président,

ANNEXE III

**PROPOSITION DE REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU
PROGRAMME S.U.R. 2012 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS**

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS sollicitées SUR 2012	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux	Montant (*)
Commune de Castelferrus	. Station - Construction d'une nouvelle station Filtres plantés de roseaux de 550 EH	370 534		57 000
	. Réseau - Canalisations de transfert depuis les 2 stations Est et Ouest	153 076 -----		68 884 -----
		523 610		125 884
Commune de Comberouger	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 350 EH	300 277		99 157
Commune de Corbarieu	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 1 100 EH	408 000		195 840
Commune de Durfort-Lacapelette	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 150 EH	37 567		12 441
Commune d'Escazeaux	. Station - Construction d'une station d'épuration filtres plantés de roseaux de 145 EH	98 003		47 041
	Réseau - Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg	260 304 -----		92 799 -----
		358 307		139 840
Commune de Fajolles	. Station - construction d'une station d'épuration de 80 EH	140 000		67 200
	. Réseau - Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg	197 046 -----		88 670 -----
		337 046		155 870
Commune de Lafrançaise	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 1 700 EH	860 000		412 800
Commune de Lamagistère	Réseau - Raccordement du Hameau de Roudès à la station d'épuration communale	145 550		25 171
Commune de Lamothe-Capdeville	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 680 EH	115 775		55 572
Commune de Léojac- Bellegarde	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et implantation d'un étage de filtres plantés de roseaux pour accroître la capacité de traitement à 600 EH	262 531		96 612
Commune de Marsac	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 80 EH	119 303		54 079
Commune de Mirabel	Station - Accroissement des capacités de traitement à 300 EH par l'implantation d'un étage de filtres plantés de roseaux	220 665		70 048
Commune de Monclar-de-Quercy	Station - Mise aux normes de la station d'épuration - Aménagements hydrauliques et implantation d'un étage de filtres plantés de roseaux	295 000		141 600

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS sollicitées SUR 2012	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux	Montant (*)
Commune de Montbartier	Réseau - Extension secteurs Bariès RD 77, Falbas, Vigne Grande	500 000		225 000
Commune de Pommevic	Station - Accroissement des capacités épuratoires de la station d'épuration à 600 EH filtres plantés de roseaux	387 637		86 337
Commune de Saint-Nauphary	Réseau - Extension chemin de Capélianos	245 000		63 700
Commune de Varen	. Station - Construction d'une station d'épuration de 65 EH . Réseau - Mise en place du réseau d'assainissement collectif dans le bourg	136 800 415 700 ----- 552 500		40 716 105 000 ----- 145 716
Syndicat Départemental des Déchets **	Matières de vidange - Construction d'une unité de traitement des matières de vidange à Nègrepelisse	1 950 000		936 000
S.I.E.E.U.R. de Grisolles	Réseau - Extension sur le côteau à Grisolles (rue Caval et rue Lacoste)	350 000		122 500
S.I.E.A. de Montpezat-Puyaroque	Station de Montpezat de Quercy - Mise aux normes de la station d'épuration - Accroissement des capacités épuratoires de la station d'épuration par l'ajout de 2 filtres plantés de roseaux	574 150		286 388
Assainissement des agglomérations Proposition de programme SUR 2012		8 542 918		3 450 555

(*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sollicitées sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ces montants intègrent une participation de l'Agence de l'Eau au titre de ses crédits traditionnels et des crédits S.U.R.

(**) Cette opération est détaillée dans le rapport spécifique : schéma départemental des matières de vidanges.

Le Président,

ANNEXE IV

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME D'ATTENTE

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS SOLLICITEES	
	Nature des travaux	Coût d'opération subvention- nable (*)	Taux	Montant (*)
Commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave	Réseau - Extension secteur Le Moutet CD 15	180 000	45 %	81 000
Commune de Touffailles	. Station - Construction d'une station d'épuration de 120 EH	132 000	48 %	63 360
	. Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	338 140	45 %	152 163
		----- 470 140		----- 215 523
Assainissement des agglomérations Programme d'attente - Total 2012		650 140		296 523

(*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés après une nouvelle instruction du dossier.

Le Président,

ANNEXE V

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME PRINCIPAL

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Corbarieu	Réseau - Renouvellement rue du 8 Mai	24 818	20 %	4 963
Commune de Moissac	Réseau - Renforcement et renouvellement secteur rural de La Mégère (RD 927 VC1 à VC 24 et VC 54)	110 000	20 %	22 000
Commune de Villebrumier	Réseau - Extension secteur de Lebrette	18 102	20 %	3 620
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension et renforcement à Bioule (route de Cayrac), à Nègrepelisse (chemin des Pradals), à Vaïssac (bourg)	85 000	20 %	17 000
Syndicat des Eaux d'Auvillar	Réseau - Renouvellement à Bardigues (vers passage autoroute + du réservoir au carrefour Sazy + antenne Camezon) et à Saint-Michel (du bourg vers Merles)	229 880	20 %	45 976
Syndicat des Eaux de Dunes - Donzac	Réseau - Réfection à Dunes au Carrelot des Templiers	3 262	20 %	652
S.I.A.E.P. de Ginals - Castanet - Verfeil/Seye	Réseau - Renouvellement à Ginals entre La Salesse et Bégayne	314 357	20 %	62 871
S.I.A.E.P. de Lauzerte - Montaigu - Bouloc - Belvèze - Sainte-Juliette	Réseau - Renouvellement et renforcement à Belvèze (les Lobies) à Lauzerte (Rodié, La Brèche, Potevin), à Montaigu-de-Quercy (Louis Resses, rue des marronniers)	376 393	20 %	75 278
S.I.E.A de Montpezat - Puylaroque	Réseau - à Montpezat-de-Quercy - Rénovation au carrefour entre l'avenue des écoles, rue du 19 mars 1962, rue de la violette	40 300	20 %	8 060
	Réseau - Extension et renforcement à Puylaroque (Villette-Vilhoc), à Saint-Cirq (Quartier Cabanel), à Montpezat-de-Quercy (Secteur Salabert Saint-Cirq)	164 173	20 %	32 834
S.E.A de Nord Séoune	Réseau à Roquecor, Saint-Amans du Pech, Saint-Beauzeil - Travaux 2011 d'amélioration de la distribution d'eau sur le réseau	81 297	20 %	16 259
Alimentation en Eau Potable Subventions Principales en capital - Total 2012		1 447 582	20 %	289 513
2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités				
Commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave	Réseau - Renforcement route du plan d'eau (CD 15) et rues Gambetta, Thomas Goulard, Sainte-Catherine	417 000	40 %	166 800

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
Syndicat des Eaux de Bourg-de-Visa	Réseau - Renouvellement et renforcement à Bourg-de-Visa (secteur Beauville et château d'eau), Lacour-de-Visa (Taurou et Batan), à Touffailles (Saint-Gervais), à Fauroux (Riquiqui plage)	417 832	40 %	167 132
Syndicat des Eaux de la Région de Castelsarrasin	Station - Doublement des capacités de production de l'usine de Pouzargues	3 759 825	33,33 %	1 253 275
Syndicat des Eaux du Canton de Caylus	Réseaux - Renouvellement . bourg de Caylus (RD 926 et RD 19) . bourg de Saint-Projet (RD 9 - CR Puylagarde - chemin empierré)	239 300 286 986 ----- 526 286	40 % 40 % ----- 40 %	95 720 114 794 ----- 210 514
S.A.E.P. de la Région de Grisolles	Réseau - Renouvellement à Labastide-Saint-Pierre rues de la paix, Pierre Panissard, de la Révolution, des Ecoles, de l'Egalité, Jules Sancé, Danton, Jean Bedel	512 000	40 %	204 800
S.A.E.P. de la Région de Grisolles	Réseau à Montbartier - Renouvellement et renforcement dans le village (RD 50) et pour l'alimentation du réservoir	750 000	40 %	300 000
S.I.A.E.P. de la région de Mas-Grenier	Réseau - Renouvellement . à Cordes Tolosannes - dans le village . à Belvèze et Vigueron - Vallée de la Gimone (antennes de Labarthe, Los pecos, Jean Blanc, La Grimande, Guirande)	120 000 300 000 ----- 420 000	40 % 40 % ----- 40 %	48 000 120 000 ----- 168 000
S.M.P. de Valence - Moissac - Puymirol	Station - 2 ^{ème} tranche de financement de la nouvelle usine de production d'eau potable de Malause	6 736 278	45,53 %	3 066 767
Alimentation en Eau Potable Subventions en annuités - Total 2012		13 539 221	---	5 537 288
Alimentation en Eau Potable Subventions principales en capital et en annuités - Total 2012		14 986 803	---	5 826 801

Le Président,

ANNEXE VI

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention complémentaire en capital				
Commune de Corbarieu	Réseau - Renouvellement rue du 8 Mai	24 818	20 %	4 963
Commune de Moissac	Réseau - Renforcement et renouvellement secteur rural de La Mégère (RD 927 VC1 à VC 24 et VC 54)	110 000	20 %	22 000
Commune de Villebrumier	Réseau - Extension secteur de Lebrette	18 102	20 %	3 620
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension et renforcement à Bioule (route de Cayrac), à Nègrelisse (chemin des Pradals), à Vaïssac (bourg)	85 000	20 %	17 000
Syndicat des eaux d'Auvillar	Réseau - Renouvellement à Bardigues (du bourg au passage de l'autoroute + du réservoir au carrefour Sazy + antenne Camezon) et à Saint-Michel (du bourg vers Merles)	229 880	20 %	45 976
Syndicat des Eaux de Dunes - Donzac	Réseau - Réfection à Dunes au Carrelot des Templiers	3 262	20 %	652
S.I.A.E.P. de Ginals - Castanet - Verfeil/Seye	Réseau - Renouvellement à Ginals entre La Salesse et Bégayne	314 357	20 %	62 871
S.I.A.E.P. de Lauzerte - Montaigu - Bouloc - Belvèze - Sainte-Juliette	Réseau - Renouvellement et renforcement à Belvèze (les Lobies) à Lauzerte (Rodié, La Brèche, Potevin), à Montaigu-de-Quercy (Louis Resses, rue des marronniers)	376 393	20 %	75 278
S.I.E.A de Montpezat - Puylaroque	Réseau - à Montpezat-de-Quercy - Rénovation au carrefour entre l'avenue des écoles, rue du 19 mars 1962, rue de la violette	40 300	20 %	8 060
S.I.E.A de Montpezat - Puylaroque	Réseau - Extension et renforcement à Puylaroque (Villette-Vilhoc), à Saint-Cirq (Quartier Cabanel), à Montpezat de Quercy (Secteur Salabert Saint-Cirq)	164 173	20 %	32 834
S.E.A de Nord Séoune	Réseau à Roquecor, Saint-Amans du Pech, Saint-Beauzeil - Complément de financement des travaux 2011 d'amélioration de la distribution d'eau sur le réseau	81 297	20 %	16 259
Alimentation en Eau Potable Subventions Complémentaires en capital - Total 2012		1 447 582	---	289 513

Le Président,

ANNEXE VII

PROPOSITION DE REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME S.U.R. 2012 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux	Montant sollicité (*)
Syndicat des Eaux de la Région de Castelsarrasin	Station - Doublement des capacités de production de l'usine de Pouzargues	3 759 825	---	1 002 620
Syndicat des Eaux de la Région de Garganvillar	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement canalisations dans le bourg de Larrazet et le bourg de Caumont	596 314	---	238 525
S.M.P. de Valence - Moissac - Puymirol	Station - 2 ^{ème} tranche de financement de la nouvelle usine de production d'eau potable de Malause	6 736 278	---	975 000
ALIMENTATION EN EAU POTABLE Proposition de programme S.U.R. 2012		11 092 417	---	2 216 145

(*) : Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sollicitées sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ces montants intègrent une participation éventuelle de l'Agence de l'Eau au titre de ses crédits traditionnels et du S.U.R. 2012.

Le Président,

ANNEXE VIII

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2012

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME D'ATTENTE

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS SOLLICITEES	
	Nature des travaux	Coût d'opération subvention- nable (*)	Taux	Montant (*)
Commune de Laguépie	Réseau - Réhabilitation avenue de la gare	15 000	40 %	6 000
Syndicat des Eaux de Caylus	Station à Loze - Réhabilitation de l'usine d'eau potable de Saint-Géry	444 960	60 %	266 976
Syndicat des Eaux de Caylus	Station à Caylus - Construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Livron	876 960	60 %	526 176
S.A.E.P. du Canton de Lavit	Réseau - Modification hydraulique de l'alimentation en eau potable du réservoir de Bardigues jusqu'au réservoir de Montgaillard	680 000	40 %	272 000
S.I.E.A. de Montpezat- Puylaroque	Station- Construction d'une nouvelle usine à Puylaroque sur le site de La Vaissière pour traitement turbidité, décarbonatation, eaux grises	3 600 000	60 %	2 160 000
S.M.E. des Vallées du Tarn et Tescou	Station - Mise en place d'un traitement des pesticides par filtre à charbon et des boues issues des eaux de lavage	735 000	60 %	441 000
Alimentation en Eau Potable Programme d'attente - Total 2012		6 351 920	---	3 672 152

(*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont notés ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés après une nouvelle instruction du dossier.

Le Président,